

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2026

Début du Conseil Municipal à 19h

Madame Véronique SIARD est désignée secrétaire de séance

Nombre de conseillers

Effectif légal : 15 **En exercice** : 15 **Présents** : 10 **Procurations** : 3 **Votes** : 13
Absents : 2

Date de la convocation : 22/05/2026

Date d'affichage : 23/05/2026

Présents : BECHARD Vincent, SAINT-HAONT Jocelyne, DARRAS Patrick, BOUTILLETZ Marc, FUCHS Pascale, ROSSIRE Serge, DUZAGE Fanny, SIARD Véronique, SAVIN Martine, PRADEN Claude.

Absents : RACANIERE David, GIRARD Damien.

Procurations : VATAIRES Arnaud représenté par BECHARD Vincent, IGIER Christiane représentée par BOUTILLETZ Marc, FLAUGERE Christophe représenté par SAINT-HAONT Jocelyne.

Secrétaire de séance élu : SIARD Véronique

1) Appel des Conseillers

Après appel des Conseillers Municipaux, il est constaté 10 Conseillers Municipaux présent à l'ouverture de ce Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer

2) Approbation du Conseil Municipal du 24 avril 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 Avril 2026 est approuvé à l'unanimité

3) Délibération N°031 Modification de la délibération 021/2026 du 27-03-206 suite à une erreur de taux votés dans le corps de la délibération qui sont différents des taux votés dans l'annexe « indemnités des adjoints au MAIRE » Délibération modificative

Monsieur le MAIRE propose de corriger cette erreur par un nouveau vote avec le bon taux de 5.35%

Celle-ci est adoptée à l'unanimité

4) Délibération N°032 Autorisation donnée à Monsieur le MAIRE pour signer la Convention de partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines 2026 entre Nîmes Métropole et la Commune de DIONS

Autorisation adoptée à l'unanimité

5) Délibération N°033 Autorisation donnée à Monsieur le MAIRE pour signer la Convention d'objectifs entre Nîmes Métropole et la Commune de DIONS Programmation, organisation et mise en œuvre de l'évènement Agglo en Lumière « La voix de l'eau »

Autorisation donnée à l'unanimité-

Un compteur électrique sera posé ce mois-ci en prévision de l'évènement Coût 41 euros par mois

6) Délibération N°34 Autorisation donnée à Monsieur le MAIRE pour signer la Convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la Commune de DIONS dans le cadre du programme « Les vendredis de l'agglo et les Pecstacles de l'agglo »

Autorisation donnée à l'unanimité

7) Délibération N°35 Election de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal pour la Commission d'Appel d'Offre (C.A.O)

Sont élus à l'unanimité

Les titulaires suivants : Vincent BECHARD- - Jocelyne SAINT-HAONT – Patrick DARRAS.

Les suppléants suivants : Christiane IGIER- Marc BOUTILLETZ- Claude PRADEN

8) Délibération N°36 Désignation du représentant appelé à siéger à l'assemblée spéciale de la Société Publique AGATE(SPL)

Monsieur Vincent BECHARD est désigné à l'unanimité

9) Délibération N° 37 Elu désigné par le Conseil Municipal pour faire le lien entre la Commune de DIONS et les Armées.

Monsieur David RACANIERE est désigné à l'unanimité

10) Questions diverses

Monsieur Serge ROSSIRE informe le Conseil Municipal que le Plan Communal de Sauvegarde, obligatoire, va faire l'objet d'une mise à jour en partenariat avec Nîmes Métropole et un cabinet conseil. Cela ne coutera rien à la Commune. Rien n'ayant été fait depuis 2018

La réserve Communale pourra être mise en place dans le cadre de cette révision du Plan Communal de Sauvegarde

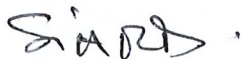
Monsieur Serge ROSSIRE informe également que le Contrôle annuel des bouches à incendie a été fait avec les pompiers le 29 avril 2026

Concernant les bâtiments, Monsieur Serge ROSSIRE informe le Conseil Municipal que la sécurité incendie des bâtiments est maintenant opérationnelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Conseil Municipal prend fin à 19h45

Secrétaire de séance

Véronique SIARD



Le Maire

Vincent BECHARD

